

(UNIRS) Les menaces électorales du candidat Macron

23 mars 2022



U
N
I
R
S
Union
Nationale
Interprofessionnelle des
Retraités et retraitées
Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 23 mars 2022

Les menaces électorales du candidat Macron.

En 2017, le candidat Macron avait notamment « promis », s'adressant aux personnes retraitées, de maintenir leur pouvoir d'achat. Nous savons qu'il n'en a rien été, il a même fait pire en diminuant les pensions en 2018. Cette fois, aucune promesse de ce genre, aucune promesse, d'ailleurs, globalement, quant à l'amélioration du pouvoir d'achat du plus grand nombre (salaires et pensions).

En revanche, son programme électoral actuellement diffusé auprès des électeurs et des électrices contient un certain nombre de mesures qui sont autant de menaces pour le plus grand nombre et autant de promesses pour la minorité privilégiée qui verront leur situation confortée et leurs avantages renforcés.

Une mesure « phare » de son « nouveau contrat social » est de repousser à 65 ans l'âge légal de départ en retraite en tenant compte, est-il précisé, de la « réalité des métiers et des tâches » ... alors qu'il a réduit la liste des métiers pénibles. Avec une telle mesure il assure aux employeurs, aux patrons des entreprises, qu'ils disposeront encore d'un confortable « volet de chômage », ce qui permet de penser que celles et ceux qui sont en emploi se tiendront « à carreau » pour éviter de « tomber au chômage ». Faire travailler plus longtemps celles et ceux qui sont déjà en emploi salarié c'est retarder d'autant l'embauche des jeunes, c'est accroître la compétition entre elles et eux, c'est avoir des jeunes diplômés aux exigences salariales réduites. Avoir un fort taux de chômage, c'est garantir aux patrons que leurs salariés accepteront plus facilement des conditions de travail, d'emploi et de rémunération dégradées. Pour chaque personne, lui reculer l'âge de départ en retraite, c'est lui voler ses meilleurs années de retraite, celles au cours desquelles elle aurait encore pu « profiter » un peu, de ses parents peut-être, de ses enfants et petits-enfants, d'engagements bénévoles, de réalisation de quelques vieux rêves, etc. La durée de vie moyenne à la retraite s'est raccourcie : la génération 1949, partie à 60 ans en 2009, avait l'espoir de passer 26,3 ans en retraite ; avec la réforme Macron la génération 1972 ne peut espérer que 24,7 ans en retraite. Faire travailler plus longtemps les personnes, c'est les obliger, soit à rester plus longtemps au chômage (31 % y sont à partir de 60 ans), soit à les maintenir au travail alors qu'elles sont de plus en plus fatiguées et usées : ces années de travail ajoutées seront les plus difficiles pour chacune et chacun. Et nous savons ce qu'a déjà fait Macron quant aux promesses de prise en compte de la « pénibilité » dans les départs en retraite.



- **Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >**

- **Adresse de cet article :**

<https://ancien.solidaires.org/UNIRS-Les-menaces-electorales-du-candidat-Macron>